

# Contribution de l'association Agir Autrement

## au débat public sur le Prolongement de l'A16 de l'Isle-Adam à la Francilienne

Afin de permettre un débat constructif, il est indispensable que le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (maître d'ouvrage de ce projet), exprime avec clarté les objectifs qu'il poursuit :

- minimiser les nuisances aux populations ?
- permettre le développement d'une zone d'activité à la Croix-Verte ?
- épargner les sites naturels ?
- préserver les terres agricoles ?
- ...



Après analyse des 4 solutions soumises à débat public, et dans la continuité de ses actions et de ses réflexions, l'association Agir Autrement propose de ne retenir que les éléments positifs des variantes B et D.

Agir Autrement considère comme prioritaire la déviation de la RN1 à la hauteur de Montsult et Maffliers pour mettre fin à une situation devenue insupportable pour les riverains.  
L'association tient à la préservation des terres agricoles ainsi qu'à la protection des sites naturels.

La récente création d'un Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables nous conforte dans notre démarche d'accompagnement des évolutions dans le respect des populations et de l'environnement.

La création d'une nouvelle zone d'activité sur les terres agricoles de la Croix-Verte est souhaitée par certains élus depuis plusieurs années, malgré l'opposition de nombreuses associations, des agriculteurs et des habitants des villages avoisinants.  
Le tracé qui sera retenu pour le prolongement de l'A16 favorisera une telle implantation ou au contraire préservera le caractère agricole de la région.



Il existe de trop nombreuses zones d'activités dans la région, tant sur l'axe Paris / Beauvais (ex. Domont), que sur l'axe Roissy / Cergy (ex. St Ouen l'Aumône).

De nombreuses friches industrielles attendent d'être réaffectées.

Située au carrefour de la RN1 et de la Francilienne, desservie par l'autoroute A16, une telle zone ne manquerait pas de devenir un pôle logistique (entrepôts et transports par camion).

L'association Agir Autrement souhaite que des orientations plus innovantes soient envisagées, et conçoit le futur tracé du prolongement de l'A16 dans cette perspective.

Les éléments de décision qui ont été communiqués par la maîtrise d'ouvrage ne font pas une place suffisante aux perspectives d'évolution du trafic routier dans les prochaines années.



L'aéroport de Roissy est-il amené à poursuivre son extension ? L'aéroport de Beauvais va-t-il encore se développer ? La liaison routière avec l'Angleterre est-elle appelée à se développer ? Qu'en est-il des perspectives de ferroutage ?

Autant de questions dont les réponses ont un impact sur la décision à prendre.

## ÉLÉMENTS AYANT CONDUIT L'ASSOCIATION AGIR AUTREMENT À PROPOSER UN TRACÉ REPOSANT SUR LES VARIANTES B ET D SOUMISES AU DÉBAT PUBLIC

Autoroutes, voies rapides, routes nationales, routes départementales ont chacune leur raison d'exister. La suppression localement de l'un de ces axes au profit d'un autre entraîne un dysfonctionnement : mauvaise desserte, concentration des nuisances en certains lieux, impossibilité de circuler pour certaines catégories de véhicules...

La transformation d'une partie de la RN1 en autoroute A16 s'inscrit dans ce contexte. Agir Autrement propose donc une solution permettant l'écoulement des flux de véhicules à travers un réseau constitué pour l'essentiel de deux grands axes, la N184 et la RN1, en tenant compte des 3 orientations qui sont les siennes :

- Mettre fin aux nuisances des riverains de la RN1 dans les traversées de Montsout et Maffliers,
- Préserver les terres agricoles,
- Protéger les sites naturels.

### 1 - Mettre fin aux nuisances des riverains de la RN1 dans les traversées de Montsout et Maffliers

- En déviant la RN1 (cf. variante B)
- En répartissant le trafic de l'A16 sur la N184 et la RN1 (cf. variante D)
- En rétablissant la continuité de la RN1 (qui devra longer l'A16 sans l'emprunter) entre sa jonction actuelle avec l'A16 au nord et la jonction avec la N184 au sud
- En requalifiant l'ancien tracé de la RN1 dans la traversée des villages (cf. variante B)

### 2 - Préserver les terres agricoles

- En ne construisant pas de nouvelle voie autoroutière entre Presles et la Francilienne
- En ne passant pas la N184 et la Francilienne en 2x3 voies (en raison de la répartition des flux entre la N184 et la RN1)
- En longeant la voie ferrée pour éviter la création de nouveaux îlots agricoles difficiles d'accès
- En limitant le nombre de nouveaux échangeurs

### 3 - Protéger les sites naturels

- En n'élargissant pas la Francilienne
- En se limitant à la création d'un 1/2 échangeur à l'intersection de la N184 et de la Francilienne (en direction de l'est)
- En ne défigurant pas les paysages de la Croix-Verte (se trouvant dans la continuation du site classé de la vallée de Chauvry)

L'existence simultanée de deux voies rapides (la N184 captant le trafic en transit, la RN1 permettant la desserte locale entre l'Isle-Adam et Saint Denis) permettra en cas d'accident ou de travaux sur l'une des parties du tracé de dévier la circulation par l'autre voie rapide sans que la circulation se fasse au travers des centres-villages.

Les travaux à engager pour réaliser la continuité de la RN1 entre l'Isle-Adam et la N184 devront être une opportunité à la prise en compte de la circulation des 2 roues, des véhicules lents et des véhicules agricoles dans cette zone.

# PROPOSITION DE TRACÉ : VUE D'ENSEMBLE

